

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier - Tranche 4 - 6 Novembre 2019 -

• Lieu :	Pont sur l'Aisne, à Neufchâtel-sur-Aisne, 9h
-----------------	--

• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du syndicat)	MASCITTI NINO

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Rémy GILET	Président du Syndicat de l'Aisne	✓		
Raymond DEZUROT	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne	✓		
Colette LEGRAND	Mairie de Menneville	✓		
Jean-Marie LENICE	Mairie de Neufchâtel-sur-Aisne	✓		
David ALLONSIUS	Entreprise NINO MASCITTI	✓		

Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 4). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

• SITUATION ACTUELLE :

Suite au diagnostic des embâcles réalisé durant le mois de Juin 2019, 38 embâcles présentant un risque ont été inventoriés et doivent être traités par l'entreprise pour un total de 21.084€ TTC.

Afin de faciliter le travail de l'entreprise, ces embâcles ont été photographiés et cartographiés afin de simplifier leur repérage et leur gestion durant le chantier. L'entreprise intervient sur les embâcles depuis les rives de l'Aisne à l'aide d'une pelle hydraulique, une barge et d'une équipe de bucherons.

Les travaux touchent tirent sur leur fin. L'entreprise se situe au niveau de Menneville. Il ne reste donc plus que la zone située entre Guignicourt et Chaudardes à traiter.

• DETAIL DES TRAVAUX :

L'équipe a notamment traité une importante zone de dépôt, située à la confluence de l'île située à Neufchâtel-sur-Aisne. L'accès s'est fait dans la peupleraie située en rive gauche sans difficulté notable. Comme demandé, certains arbres présentant de grosses fragilités ont été retirés.



Zone traitée : avant / après



Arbres retirés



Arrimage des arbres retirés

L'entreprise également traité une zone non répertoriée dans le document fourni par l'USAGMA, car située dans le bras droit de l'île qui n'avait pas été prospecté.



Zone traitée

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le contact des propriétaires des arbres à retirer dans la courbe de Pont-Arcy se fera bientôt, ayant été identifiés à l'aide du cadastre.
- L'entretien des aménagements de Menneville et de Pont-Arcy s'est fait dans la foulée de cette réunion, selon les modalités définies durant la précédente réunion avec l'entreprise.

Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

- M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI06.12.43.28.43
- M. VRIGNAUD Elie – Union des syndicats03.23.20.36.74

• FINANCEMENT :

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :



La prochaine réunion sera l'occasion de réceptionner les travaux ; elle se tiendra à priori la semaine qui suit, selon l'avancée de l'entreprise.

Le service technique,

Élie VRIGNAUD